



NOUVELLE POLITIQUE MUNICIPALE DE L'ENFANCE

L'importance fondatrice des premières années de la vie pour le développement, le bien-être et le devenir des enfants n'est plus à démontrer.

Partant d'une préoccupation sanitaire et familialiste, elle s'est étendue depuis les années 1970 aux besoins de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

et a intégré, au milieu des années 1980, une prévention des troubles liés aux séparations précoces ainsi que la notion d'éveil ludique, psychologique et moteur de l'enfant.

Plus récemment, cette motivation politique s'est appuyée sur le concept d'investissement social, reliant petite enfance et devenir à l'âge adulte.

Dans ce cadre, le conseil municipal de votre commune a fait le choix de prendre toutes ses responsabilités dans la politique de la petite enfance et de l'enfance dès la rentrée 2024/2025.

Philippe FERRAND
maire de Béligneux

Dans un souci de qualité de service et de continuité éducative, la commune de Béligneux reprendra en régie directe à compter de la rentrée 2024/2025 la gestion de la restauration scolaire, le périscolaire, l'étude surveillée et le conseil municipal enfants.

Les agents affectés de la SCIC les Ain'trépides concernés par ces activités ont reçu une proposition pour une intégration au sein du personnel communal dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Les volontaires viendront ainsi rejoindre nos équipes pour mener à bien ce beau projet. Une nouvelle direction détentrice du diplôme nécessaire, à savoir le BPJEPS, sera recrutée pour animer et diriger l'équipe sur ces différents temps. Ce changement permettra une gestion cohérente des activités de 0 à 11 ans. Nous pourrions accueillir plus d'enfants. Les modalités d'inscription de vos enfants se feront désormais au service scolaire situé en mairie. Pour parfaire cette offre nous ouvrirons dès le 2 septembre une micro-crèche municipale qui viendra compléter le panel de l'axe enfance, petite enfance.

S'investir dans l'éducation dès le plus jeune âge, insuffler les valeurs républicaines, bâtir l'avenir de nos enfants, telle est la mission que nous poursuivons.

Aurélié VANNIER
adjointe au maire de Béligneux en charge de la vie scolaire



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ON VOTE, OUI MAIS, C'EST QUAND ? ET ÇA SE PASSE COMMENT ?

On vote le 9 juin en France métropolitaine, mais également dès le 8 juin dans les Départements et Régions d'Outre Mer (DROM), qui appartiennent aussi, ne l'oublions pas, à l'Union Européenne. Il s'agit d'un scrutin de liste à un tour, où les électeurs français auront à désigner 81 députés européens sur les 720 que va compter le Parlement européen. Chaque liste doit recueillir au moins 5% des suffrages pour espérer obtenir des élus.

CES DÉPUTÉS EUROPÉENS, ILS SERVENT À QUOI ?

Si leur rôle est assez limité concernant les actes législatifs, la Commission européenne ayant seule la prérogative de les proposer, le parlement peut lui demander de soumettre « toute proposition appropriée sur les questions qui lui paraissent nécessiter l'élaboration d'un acte de l'Union pour la mise en œuvre des traités ». Au plan budgétaire, le Parlement européen se prononce sur toutes les dépenses de l'UE. Il dispose d'un rôle de contrôle de la Commission européenne et d'un pouvoir de censure, il peut recevoir et transmettre des pétitions émanant de citoyens, créer des commissions d'enquête et poser des questions écrites ou orales aux membres de la Commission.

AVANT DE PARTIR VOTER, VÉRIFIEZ LE NUMÉRO DE VOTRE BUREAU DE VOTE SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE !



DEUX BUREAUX DE VOTE À BÉLIGNEUX :
BUREAU 1 - SALLE PRÉAU
(PLACE DE LA GRANDE HERMIÈRE)
BUREAU 2 - EN MAIRIE
(22 RUE DE LA GARE)

LIEU DE VOTE		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
N° du bureau de vote		
Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration)	Date de naissance	N° d'ordre sur la liste
Signature du Maire	Cachet de la Mairie	Signature du titulaire

GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ À TOUS LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES : TEL EST L'OBJECTIF DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE !

Beaucoup de parents peinent encore à trouver un mode d'accueil financièrement accessible, de qualité et correspondant à leurs besoins et à ceux de leur enfant. Afin de répondre à ces enjeux, la municipalité améliore l'offre déjà existante sur la commune et concrétise ses projets.

UNE MICRO CRÈCHE À BELIGNEUX LES P'TITS OURS'AIN

Située entre le restaurant scolaire et l'école maternelle, elle pourra accueillir 12 enfants, de 8 semaines à 3 ans révolus.

Notre objectif est de proposer aux parents un mode de garde supplémentaire, et aux enfants un accueil collectif de qualité grâce à une équipe d'encadrants professionnels tout en préservant une dimension humaine. Pour favoriser le bien-être des enfants, leur développement et leur socialisation, notre équipe privilégiera un accueil régulier avec des repères afin de garantir leur sécurité affective. La municipalité travaille depuis plus d'un an sur ce projet, en étroite collaboration avec la PMI. La micro-crèche étant soumise à réglementation, l'ouverture aura lieu après obtention de l'agrément délivré par la CAF et après avis favorable de la PMI. Elle permettra également, selon le besoin des familles et des places disponibles, des accueils occasionnels et d'urgence,

La micro-crèche disposera d'un local d'une surface de 210m² environ dont deux dortoirs de 12m², une salle d'activité de 79m², un espace de mobilité et de jeux dédiés aux enfants de 16m², un coin repas et d'un jardin d'environ 304m². Son équipe sera constituée de 4 professionnels de la petite enfance avec plus de 2 ans d'expérience auprès de jeunes enfants, sous la conduite d'une directrice expérimentée. Les horaires d'ouverture envisagés sont de 7H15 à 18H15 mais ils pourront être ajustés avant l'ouverture selon les besoins des familles.

Les grandes lignes du projet pédagogique ont été évoquées lors du recrutement de la future directrice de la micro crèche et elles sont en totale adéquation avec les valeurs principales prônées par l'équipe municipale, fondées sur l'écoute / le respect / la bienveillance / la convivialité / le partage/ la découverte ; Le premier objectif étant le bien être des enfants mais aussi de leurs parents et de l'équipe de professionnelles ; la dynamique intergénérationnelle n'ayant pas été omise, ni les passerelles partenariales avec tous les acteurs de la petite enfance sur la commune...

Un beau projet dont nous vous tiendrons informés régulièrement.

PLAN DE LA MICRO CRÈCHE



Une offre d'accueil globale
réunissant tous les acteurs professionnels
de la petite enfance et de l'enfance
pour une qualité d'accueil homogène.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE UNE ORGANISATION QUALITATIVE

Depuis trois ans, la municipalité en place s'efforce d'être au plus près des attentes des parents et des besoins des enfants. Après avoir commencé par rééquilibrer son budget, elle a mis en place une organisation qualitative de la surveillance des enfants pendant le temps méridien (avec l'accompagnement et le renforcement de l'équipe des ATSEM, mis en place des animations adaptées (yoga, sport, coin repos et jeux), réalisé une extension du bâtiment périscolaire offrant ainsi 25 places supplémentaires et organisé l'étude surveillée.

Aujourd'hui, l'équipe municipale continue d'asseoir sa politique de la petite enfance en reprenant la maîtrise de la gestion de la cantine et du périscolaire ; l'intérêt d'une gestion directe n'est plus à prouver.

Qu'est ce qui va changer pour nos enfants ?

Les plus petits vont y gagner des ATSEM présentes tout au long de la journée ; Une harmonie au sein du personnel faisant partie de la même entité et avec une vision unique des mêmes objectifs :

- L'intérêt de l'enfant ;
- Un service municipal qualitatif ;
- Une mutualisation du personnel qualifié ;

Qu'est ce qui va changer pour les parents ?

- Une mutualisation des locaux qui permettra l'accueil de plus d'enfants en périscolaire pour répondre aux besoins des parents ;
- Un seul interlocuteur : la collectivité (prise du repas et surveillance) ;
- Un prix unique avec abolition du coefficient familial sur la restauration scolaire.

UNE REPRISE EN MAIN POUR PROMOUVOIR LE VIVRE-ENSEMBLE EN RÉAFFIRMANT LES VALEURS FONDATRICES DE LA RÉPUBLIQUE QUE SONT :

- le respect de la dignité humaine ;
- la laïcité, la neutralité et la mixité ;
- la solidarité, la liberté et la fraternité ;
- la participation et le partenariat.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LA CONTINUITÉ RENFORCÉE D'UN TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE LE CME ET LA MAIRIE

Depuis 2007, chaque année, en collaboration avec l'école, des élections sont organisées en mairie pour constituer le conseil municipal enfants ; les électeurs sont les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à l'école municipale «Le Chat Botté» ; les candidats font leur campagne auprès de leurs camarades ; sont élus ceux qui totalisent le plus de voix.

Ces jeunes présentent des projets au conseil municipal ou au maire ; leurs délibérations n'ont pas force réglementaire, mais le deviennent après approbation du conseil municipal élu. C'est ainsi que sur la commune de Bèligneux, nous avons vu fleurir :

- des bacs de plantes aromatiques ;
- un parcours sensoriel pour les tout petits ;
- une pyramide ;
- des frigos boîtes à livres ;
- un rond point de retournement devant l'école...

Ils sensibilisent également leurs camarades à la propreté dans leur cour de récréation (objectif zéro déchets), à l'écoute et l'entraide (la boîte à soucis ou le banc de l'amitié), les échanges inter-générationnels avec l'EHPAD etc...

Notre objectif : continuer à former nos jeunes à la citoyenneté, à être à l'écoute des idées et des propositions, les représenter, et réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que de la commune.

ÉCONOMIE LOCALE, LES NOUVEAUX SERVICES À VOTRE DISPOSITION DANS NOTRE COMMUNE

UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE S'INSTALLE À BÉLIGNEUX ET PROPOSE DES SOINS À DOMICILE.



AUX MAINS D'ANGE
esthéticienne en freelance
offre d'ouverture
Telephone: 0756922507
adresse: 13 impasse berrel
code postal :01360 Béligneux



Julie FAUCHER
infirmière libérale
06 71 46 89 16
j.faucher.idel@gmail.com
Cabinet Infirmier
572 route Genève 01360 Béligneux

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE S'INSTALLE À BÉLIGNEUX.

Julie Faucher reprend le cabinet de Sophie Chabrant et Sabrina Pigache à compter du 1^{er} mai. Laurine viendra renforcer son équipe.

UNE ÉNERGÉTICIENNE SUR BÉLIGNEUX.



SOINS ENERGETIQUES
Gaëlle BOUDET
63, route du Cruisseau
01360 Béligneux
06.88.96.69.50
Sur RDV
<https://sites.google.com/view/gaelle-soins-energetiques/accueil>



NOUVEAUX HORAIRES POUR LA BANQUE POSTALE À BÉLIGNEUX : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, le samedi de 9h00 à 12h30.

ATTENTION : fermeture annuelle du 29/07 au 17/08/2024.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

MAI

- 08 COMMÉMORATION ARMISTICE 39-45
- 16 ENTRAMILOISIRS SORTIE
- 18 BHC NUIT DES MUSÉES
- 23 BOULES : CONCOURS VÉTÉRANS
- 24 CJ : CINÉMA PLEIN AIR

JUIN

- 02 BHC CONTES EN CÔTIÈRE
- 08 ACVG : JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE
- 14 AG LES LÔNES
- 15 BODY'ART : GALA À MEXIMIEUX (ESPACE VAUGELAS)
- 15 BOULES : CHALLENGE GOUAS
- 15 CONCERT ORCHESTRE DES ACCORDEONS DE LYON
- 17-21 SEMAINE DE DÉMONSTRATION DE DANSES BODY'ART À L'ÉCOLE
- 18 ACVG : COMMÉMORATION APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
- 24-30 SEMAINE PORTES OUVERTES BODY'ART
- 27 ENTRAMILOISIRS : CONCOURS DE PÉTANQUE
- 28 SOU DES ECOLES : KERMESSA
- 29 DU SON ET DES SENS ET DECYBELS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

JUILLET

- 13 BOULES : CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ
- 14 FÊTE NATIONALE

DEVOIR DE MÉMOIRE, DIS PAPY...

« Un pays qui ignore son passé ne peut pas avoir d'avenir » - Général de Gaulle

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La défense de la paix et la connaissance de l'Histoire de notre pays doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants.

Régulièrement tout au long de l'année l'Association des Combattants et Victimes de Guerre organise des cérémonies commémoratives qui ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations.

Dis papy, c'est quoi le 8 mai ?

Le 8 Mai marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Nous devons nous souvenir et honorer la mémoire des personnes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays. A l'heure où la guerre est à notre porte et menace une fois encore notre liberté et notre survie, ta participation et celle de tes parents devant le Monument aux Morts sont vitales pour l'avenir. Cette commémoration du 8 Mai atteste notre attachement à la Nation et à cette valeur fondamentale qu'est la Liberté. Elle prouve notre détermination à vouloir les défendre coûte que coûte même au péril de notre vie.

Dis Papy, pourquoi je ne vais pas à l'école le 8 Mai ?

Le 8 Mai est un jour férié depuis 1953. Ça veut dire que personne ne travaille ce jour-là. Aussi, avant de profiter de ce beau jour de printemps autour d'un barbecue, demande à tes parents de te conduire devant le Monument aux Morts de Béligneux pour lire avec eux les noms qui sont gravés dans la pierre, les noms de ceux qui ne verront plus jamais le printemps !

Pour eux, ça vaut bien la peine de sacrifier deux heures de ce jour férié, ne crois-tu pas ?



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe Ferrand - RÉDACTION : Françoise Gachon et les commissions communales - CRÉDIT PHOTOS : Municipalité de Béligneux - MISE EN PAGE : Studio Pertinence (69).

MAIRIE DE BÉLIGNEUX 04 72 25 30 70 - mairie@ville-beligneux.fr



DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO DES BRÈVES vous trouverez le focus sur l'été et la rentrée.